

Le 21 décembre 1841, le gouvernement de la Régence est remplacé par un gouvernement composé d'Ignace de la Fontaine comme gouverneur et d'un collège gouvernemental comprenant GELLE, BALTIA, Théodore PESCATORE et Jean ULVELING, avec SIMONS comme secrétaire général.

Pour la première fois depuis des siècles le pays se trouvait de nouveau gouverné par des Luxembourgeois.

Quant au peuple il sera représenté par l'Assemblée des Etats (Landstände) composée de députés élus. Toutefois pour la première assemblée qui fut inaugurée par Guillaume II en personne, il n'y avait pas eu d'élections, les 34 membres composant l'assemblée ayant été nommés par le souverain.

Pour récompenser tous ceux qui auraient bien mérité du pays, le Roi Grand-Duc crée le 29. 12. 1841, l'ordre luxembourgeois de la Couronne de Chêne.

Ignace de la Fontaine reçoit la première grand-croix, alors que Jean Ulveling est nommé commandeur.

En 1842 Ulveling, membre du conseil du gouvernement, est nommé conseiller des douanes avec conservation de ses fonctions principales, et en 1847 il prendra part comme commissaire luxembourgeois aux travaux de la conférence postale de Dresde.

Voici quelques extraits de différentes lettres adressées de Dresde par Jean Ulveling à sa femme.

« A mon arrivée à Dresde, ma première pensée s'est dirigée vers toi. Tu as eu, la première, de mes nouvelles, je n'ai écrit au gouverneur que quelques jours plus tard.

« Je suis assez bien logé mais assez cher. Je paye 50 sous par jour pour la chambre et un Thaler pour le couvert avec une chopine de St. Julien. Plusieurs commissaires sont logés dans le même hôtel et tous vivent à peu près de la même manière. Il y a presque journellement une table d'hôtes de 40 à 50 personnes. Dimanche nous pouvions encore prendre notre café en plein air, mais le temps étant devenu maussade, il fallait allumer à une heure de l'après-midi les chandelles, tellement il faisait sombre et brumeux.

« La ville de Dresde est charmante, entrecoupée et entourée de magnifiques promenades. Les Saxons sont le peuple par excellence pour la musique. Tous les jours presque sans exception, il y a un concert, où moyennant une entrée de 12 centimes, on entend une musique magnifique depuis 4 heures jusqu'à 10. Les dimanches, la musique de la Cour ou la Chapelle du Roi, exécute dans l'église catholique, le matin et l'après-midi des morceaux de tout premier choix. On dit que dans toute l'Europe on ne trouve rien de semblable. Le théâtre offre également beaucoup de réjouissances. J'ai été voir l'autre jour l'opéra « Stradella ». Des collections intéressantes de tableaux ainsi que les musées ne manquent pas. On a à faire à une population bien élevée, honnête, polie, prévenante envers les étrangers et aimant la prome-